

Les villes suisses et l'urbanisme contemporain

Autor(en): **Ruffy, Victor**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **62 (1989)**

Heft 3

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES VILLES SUISSES ET L'URBANISME CONTEMPORAIN

L'aménagement du territoire prend forme sous nos yeux à travers une politique d'affectation grâce aux plans locaux. Zones à bâtir, zones agricoles, zones à protéger en constituent les composantes majeures. Après cinquante ans d'acharnement, un statut particulier a été reconnu à l'espace agricole, sans toutefois pouvoir être considéré comme définitif. Pour le consolider, les agriculteurs devraient revoir leur position, notamment sur le plan politique, et reconnaître les fonctions de l'agriculture qui vont au-delà de la production alimentaire, quitte à exiger de l'ensemble de la société un nouveau contrat social. Les changements qui ne manqueront pas d'intervenir en cas de rapprochement de la communauté européenne, ou surtout d'intégration, pourraient bien remettre en question la valeur économique au sens étroit du terme de l'espace agricole et amoindrir sa résistance.

Mais l'intégrité de l'espace agricole dépendra aussi beaucoup dorénavant de la manière de traiter le milieu urbain. La suburbanisation, telle que nous l'avons vécue durant ces dernières décennies, semble révéler assez clairement ses insuffisances, ses carences organisationnelles, sa pauvreté architecturale parfois. Certaines grandes villes réagissent davantage pour des raisons d'équilibre financier qu'en raison de la disparition de certains de leurs attributs, conséquence de la diffusion de l'habitat dans le désordre.

Intervenir dans et sur le terrain urbain pourrait être une nouvelle priorité que nous appelons de nos vœux. Repenser la ville, l'agglomération, repenser les villes dans leur complémentarité est un impératif pour un pays en voie de totale urbanisation. La tâche est assurément plus complexe que ce que nous avons entrepris ces derniers temps. Pour avoir des chances de succès, une telle démarche postule la collaboration des acteurs sur un programme concerté, et par consé-

quent sur la reconnaissance d'un certain nombre de valeurs. A l'époque des stratégies d'échelle nationale et internationale, la démocratie locale, régionale ou cantonale ne peut plus simplement se déclarer allergique au plan sans se mettre elle-même en danger.

Les urbanistes doivent, de leur côté, parvenir à asseoir leur autorité professionnelle sur des propositions accessibles tant aux partenaires politiques et aux forces économiques qu'à l'opinion publique. La société ne peut, d'une part, consacrer des moyens à la formation de spécialistes dans de nombreuses écoles et, d'autre part, ne pas recourir à leurs services lorsque les problèmes de l'urbanisation se posent à elle en termes d'économie d'espace, de qualité de vie et de protection de l'environnement.

Promouvoir le tourisme suisse par la mise en évidence du patrimoine urbain, comme le fait l'Office national suisse du tourisme, est une bonne idée. Nos villes recèlent non seulement d'abondants trésors architecturaux, mais encore se sont développées lors de certaines phases de leur histoire, selon une maîtrise qui suscite aujourd'hui l'admiration. Réunit-on actuellement les conditions qui permettent que ce qui se réalise aujourd'hui sera reconnu demain comme étant marquant?

Ne pourrions-nous pas renouer avec les périodes florissantes de notre passé urbain en réfléchissant à une modernité possible de l'urbanisme et en regroupant autour d'un projet et d'une pratique nouvelle les principaux responsables de la politique et de l'économie?

L'offre touristique s'enrichirait alors d'expériences contemporaines, mais surtout la ville reprendrait du sens pour ceux qui l'habitent.

*Victor Ruffy,
conseiller national,
président d'ASPAN – SO*

Bureau du groupe Suisse occidentale:

Victor Ruffy, président
Arlette Ortis, vice-présidente
Beat Plattner, secrétaire
Garbaccio 7, 1950 Sion
Jacques Bregnard, trésorier
Chèques postaux
10-11902 Lausanne

Rédaction des Cahiers ASPAN – SO:

Geneviève Calpini, rédactrice responsable
ASPAN, Schänzlihalde 21, 3013 Berne
Tél. (031) 42 64 44

Comité de rédaction:

Michel Jaques, président
Membres:
Anne-Marie Betticher, Jacques Bregnard,
Fulvio Moruzzi, Arlette Ortis, Raymond Schaffert

Rédaction «Habitation»:

François-Joseph Z'Graggen, rédacteur principal
Département des travaux publics,
10, place de la Riponne, 1014 Lausanne
Tél. (021) 44 72 31

Administration et publicité:

Imprimeries Populaires, Lausanne
2, avenue de Tivoli, 1007 Lausanne
Tél. (021) 20 41 41, Chèques postaux 10-6622